

Le rapport du jury retranscrit les attentes et les constats du jury, afin de permettre à tout demandeur ou destinataire de ce rapport de comprendre les modalités de travail que le jury a retenu.

## CONCOURS EXTERNE D'INSPECTEUR A DOMINANTE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE Session 2024

Épreuves écrites  
(dates)

16 janvier 2024

Épreuves orales  
(dates)

18 au 29 mars 2024

Nombre de postes  
offerts

53

Nombre de candidats  
inscrits

569

Sur

569

candidats inscrits

172

se sont présentés aux épreuves écrites  
d'admissibilité.

➤ Admissibilité à partir de : **7,01/20**

➤ Moyenne de l'écrit : 8,35/20

➤ Note la plus haute : 17/20

➤ Note la plus basse : 0/20

Sur  
les

110

candidats admissibles retenus par  
le jury

103

se sont présentés à l'épreuve  
orale.

L'épreuve orale d'admission s'est  
déroulée sur

1

semaine avec

7 à 8

candidats par  
jour.

### I) La composition du jury

Le jury de l'épreuve  
orale n°1 est  
composé de :

- Mme AYOUN Audrey
- M. BORDENAVE Nicolas
- Mme COLLIN Isabelle
- Mme FAUCOU Cécilia
- Mme QUERRY Sophie
- Mme ROMAGNE Sophie
- M. SAUZE Philippe
- Mme SIMBELIE Karine
- M. TRIGUEL Denis

Il est présidé par : Mme. Fabienne BIBET, directrice départementale de la CCRF

Le jury de concours a corrigé 342 copies de candidats dans le cadre des épreuves écrites d'admissibilité et auditionné 103 candidats admissibles lors des épreuves orales d'admission.

## II) Les résultats

53

Candidats ont été admis sur liste principale.

0

Candidats ont été admis sur liste complémentaire.

## III) Epreuve(s) écrite(s) d'admissibilité

Les copies ont toutes été numérisées et mises à disposition des correcteurs via un outil numérique sécurisé.

Chaque copie fait l'objet d'une double correction.

### III.1 Epreuve n°1 : Rédaction d'une note

L'épreuve consiste à rédiger, à l'aide d'un dossier comportant des documents à caractère économique, financier, social ou environnemental, une note permettant d'apprécier les qualités d'analyse et de synthèse du candidat ainsi que son aptitude à situer le sujet traité dans son contexte général (durée quatre heures, coefficient 1).

Le dossier comportait 10 documents répartis en 40 pages et portait sur la thématique de la transition écologique :

**« A partir du dossier joint, vous rédigerez une note sur les enjeux et les défis que la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes doit relever dans le cadre de la transition écologique ».**

#### III.1.1 Attentes du jury de manière générale

Le jury recherche à travers cette épreuve à déceler la capacité des candidats à analyser et à restituer de manière structurée, concise et explicite un ensemble d'informations importantes données sur un sujet complexe dans un registre rédactionnel neutre et administratif.

En matière de méthodologie, le jury attend du candidat une copie construite permettant d'identifier aisément les idées clés du dossier.

Cette demande implique de rédiger une introduction définissant de manière claire les termes du sujet et annonçant le plan qui suit.

Le plan doit être cohérent (le plus souvent en deux parties équilibrées bien que d'autres types de plans soient acceptés).

A défaut de titres apparents, il est possible de proposer des annonces de plan. Dans l'idéal, chaque sous-partie est organisée autour d'une idée et assortie d'un ou plusieurs exemples du dossier permettant d'illustrer le propos. Par ailleurs, il est conseillé d'utiliser des phrases de transitions facilitant la lecture de la note. La mention entre parenthèse des numéros des documents cités peut également faciliter la correction des copies.

Enfin, la note doit intégrer une conclusion offrant la possibilité d'élargir le sujet grâce à une potentielle ouverture ou, à défaut d'une conclusion, mentionner des idées conclusives dans le corps de la dernière sous-partie. Les copies inachevées sont sanctionnées.

Le jury attend également de la part des candidats une rédaction dans un langage neutre et administratif avec des phrases construites et simples, sans fautes d'orthographe, de grammaire ou de conjugaison. Cet aspect fait l'objet d'un point de vigilance particulier et peut être sanctionné. Pour rappel, les listes à puce ne sont pas admises, la note devant être intégralement rédigée.

Une excellente note doit prendre en compte l'ensemble des éléments du dossier en n'oubliant pas la mise en perspective avec les missions de la DGCCRF, notamment si l'intitulé du sujet en fait explicitement la demande. Dans ce cadre, les candidats sont autorisés à mentionner des connaissances personnelles faisant référence à la DGCCRF

si celles-ci sont en lien avec les documents du dossier et s'avèrent particulièrement pertinentes. En outre, une ouverture sur l'actualité de la DGCCRF au sein de la conclusion est appréciée.

De manière générale, le jury est attentif à la cohérence du raisonnement de la copie. Il est préférable de ne mentionner que quelques exemples précis identifiés au sein du dossier plutôt que de paraphraser ou d'énoncer une liste successive d'exemples repris dans le dossier sans aucune ligne directrice.

### III.1.2 Attentes du jury vis-à-vis du sujet

Sur cette épreuve, les termes « enjeux », « défis » et « transition écologique » pouvaient faire l'objet d'une définition. Les mots-clés suivants étaient également éventuellement attendus au sein des copies : planification écologique, sobriété, allégations environnementales, écoblanchiment, greenwashing, environnement, marchés verts, économie circulaire et verte, surveillance des marchés, consommation durable.

Au regard de l'intitulé du sujet, le jury a fait part de son attente de retrouver les missions et le périmètre d'action de la DGCCRF au sein des copies : consommation, concurrence et sécurité, contrôles et sanctions.

#### **Plans types potentiels pouvant être rencontrés :**

- |           |   |
|-----------|---|
| I.        | La transition écologique : un enjeu européen et national  |
| II.       | Rôle, missions, actions de la DGCCRF en faveur de la transition écologique                                    |
| <b>ou</b> |   |
| I.        | Enjeux  |
| II.       | Défis   |
| <b>ou</b> |   |
| I.        | La transition écologique : objectifs et résultats attendus face à cet enjeu européen, national et ministériel |
| II.       | Limites identifiées qui subsistent à lever  |

### III.1.3 Constats du jury sur l'ensemble des copies

#### III.1.3.3 Constats du jury sur la forme

Plusieurs candidats ne maîtrisaient pas l'exercice de la note de synthèse. En effet, a été soulignée l'absence d'introduction et de plan explicite. Certains candidats se contentaient de lister leurs idées sans établir aucune structuration entre elles.

Le jury rappelle l'importance aux candidats de gérer le temps imparti car de nombreuses copies étaient inachevées et de veiller à la construction des phrases. Il a également été fréquemment relevé que le niveau en orthographe et la syntaxe ne correspondait pas à ce que l'on peut attendre pour un concours de catégorie A.

#### III.1.3.3 Constats du jury sur le fond

Cette année, le niveau des copies était très disparate.

D'une part, le sujet semble avoir été bien compris par une partie des candidats et la demande de rédiger de manière soignée dans un ton administratif et neutre respectée.

D'autre part, le jury constate que certains candidats n'ont pas réussi à construire une analyse pertinente des documents et à mettre en lumière des idées clés. Par ailleurs, le jury regrette que le cadre réglementaire dans lequel s'inscrivent les actions de la DGCCRF ait été insuffisamment mis en valeur.

Certaines copies ne répondaient pas au sujet en étant essentiellement centrées sur le thème plus général de la transition écologique et en omettant de faire complètement le lien avec la DGCCRF, dont trop peu de candidats avaient fait l'effort de s'informer avant le concours.

Enfin, de nombreux candidats n'utilisaient pas l'intégralité des documents contenus dans le dossier.

### III.2 Epreuve n° 2 : Résolution de problèmes et/ou cas pratiques sur une des options suivantes (Durée : trois heures ; coefficient 1) :

- e) Biochimie et microbiologie ;
- f) Agroalimentaire et bio-industrie ;
- g) Physique ;

## **h) Mathématiques.**

Pour rappel, [l'arrêté du 10 février 2017 fixe la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement d'inspecteurs de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes](#). Le détail des enseignements à préparer pour chaque option y est précisé.

### **III.2.1 Attentes du jury sur l'ensemble des options :**

Le jury attend que les candidats répondent le plus précisément possible aux questions en mettant en avant leurs connaissances travaillées et attendues au regard des prérequis du programme du concours tout en faisant part de leurs raisonnements et démonstrations explicites dans une rédaction soignée. Les sujets requièrent fréquemment la réalisation de courbes et de schémas précis.

Le jury recherche à travers les questions proposées les qualités d'organisation, de synthèse, de curiosité et d'analyse des candidats, essentielles au métier d'inspecteur, et preuves d'une sensibilité à la recherche de fraudes et falsification.

### **III.2.2 Constats du jury sur la forme sur l'ensemble des copies :**

Cette année encore, de nombreuses copies ont été présentées de manière désorganisée, ce constat mettant en avant les difficultés de certains candidats à proposer un travail clair, structuré et rigoureux. Cependant, certains candidats ont réussi à se distinguer grâce à leurs qualités d'organisation et de synthèse.

Le jury conseille aux futurs candidats de soigner et de s'assurer de la lisibilité de leur écriture.

### **III.2.3 Constats du jury sur le fond sur l'ensemble des copies :**

#### **III.2.3.1 a) Biochimie et microbiologie**

Pour rappel, des schémas étaient demandés notamment celui faisant appel au devenir de la neurotoxine botulinique. Certains candidats ont pu réaliser des schémas de qualité (légendes, couleurs) et de taille convenables et justes.

Néanmoins, le niveau des candidats est globalement insuffisant. Le jury a de nouveau constaté que de nombreux candidats ne maîtrisaient pas les aspects fondamentaux du programme. Pour une majorité de copies, les questions sont peu ou pas maîtrisées et celles faisant appel à des calculs ou des démonstrations n'ont pas ou peu été traitées.

Plus spécifiquement, concernant la partie portant sur la microbiologie, de nombreux candidats n'ont pas pu répondre de manière satisfaisante à l'évolution de la charge microbienne et des substrats carbonés en fonction du temps et de situer ainsi le début d'une sporulation. Le schéma de devenir de la toxine botulinique a souvent été réalisé de façon brouillonne et incomplète. En ce qui concerne la partie relative à la biochimie, le jury a été surpris d'une méconnaissance des structures protéiques et d'une confusion entre dénaturation et rupture des liaisons peptidiques.

#### **III.2.3.2 b) Agroalimentaire et bio-industrie**

Le niveau des candidats était très hétérogène.

Quelques profils intéressants se dégageaient à travers la mise en avant des capacités de synthèse, d'observation et d'analyse d'une partie des candidats.

Cependant, d'autres copies étaient, quant à elles, dénuées d'analyse pertinente et traitaient le sujet de manière superficielle sans effort d'interprétation des documents. Par ailleurs, certaines copies laissaient apparaître une absence de connaissances scientifiques basiques nécessaires à un concours à option scientifique, conduisant à des copies relativement vides et désorganisées.

#### **III.2.3.3 c) Physique**

Le jury souligne le niveau très insuffisant des copies et le fait que les exercices ne soient pas tous traités.

#### **III.2.3.4 d) Mathématiques**

Le jury relève la disparité des copies. Pour les copies n'ayant pas fait l'objet d'une notation valorisante, il souligne le manque des connaissances et le nombre de questions non traitées.

## **IV) Epreuve(s) orale(s) d'admission**

### **IV.1 Présentation de l'épreuve n°3**

Attention attirée : pour ce concours 2024, les épreuves orales se sont déroulées dans le format classique qui avait été suspendu pendant plusieurs années depuis la crise COVID, soit :

Epreuve n° 1 : Entretien avec le jury permettant d'apprécier les motivations du candidat et son aptitude à exercer les fonctions d'inspecteur (durée : 40 minutes, la réduction à 30mn est donc arrêtée ; coefficient 3 identique).

Epreuve n° 2 rétablie : A partir d'un texte ou d'un document rédigé dans une des langues étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol :

- a) Traduction en français, sans dictionnaire, d'un passage de ce texte ou document ;
- b) Conversation en langue étrangère sur le sujet traité. (Préparation : 15 minutes ; durée : 15 minutes ; coefficient 1).

Le choix de la langue doit être indiqué lors de l'inscription au concours.

Cette année, les 2 épreuves d'admission se sont déroulées en présentiel, l'option de la visio restant ouverte pour des contraintes spécifiques.

### **IV.2 Attentes du jury**

#### **Épreuve n° 1 : Entretien avec le jury**

L'entretien se décompose en 3 séquences :

- une présentation par le candidat de 5 mn de son parcours en le mettant en relation avec ses aspirations professionnelles et/ou personnelles et sa motivation à présenter ce concours. Il est attendu du candidat une capacité à analyser les expériences de son parcours académique et professionnel pour en dégager les qualités et compétences pouvant être valorisées dans le cadre de futures fonctions d'inspecteur de la DGCCRF.
- des questions/réponses. Il est attendu du candidat qu'il fasse la preuve de sa connaissance des missions de la DGCCRF et des grandes lignes de son organisation. Il n'est pas attendu une maîtrise approfondie telle qu'on l'attend des candidats internes DGCCRF mais un minimum solide témoignant de la curiosité du candidat.
- un exercice de mise en situation où il n'est pas attendu du candidat la maîtrise de la réglementation afférente mais de faire la démonstration de sa stratégie de résolution d'un problème : Que dois-je faire ? Dans quel ordre ? Avec quelles contraintes/quels atouts ? Comment vais-je m'y prendre ? Il est également évalué l'aptitude du candidat à s'adapter et sa capacité à s'auto évaluer.

Pour le jury de l'épreuve d'entretien, il s'agit de déceler les aptitudes du candidat à exercer les fonctions qu'occupent les inspecteurs de la DGCCRF. Il n'est pas recherché la meilleure connaissance des missions, mais l'appétence, le goût pour les gestes professionnels des métiers d'un inspecteur de la DGCCRF et ainsi sa capacité à se projeter sur un métier dans une relation de contrôleur/contrôlé, dans un fonctionnement d'équipe et en comprenant le sens de l'action de la DGCCRF. Enfin, il est attendu que le candidat soit capable de se projeter dans le métier qui s'inscrit dans une administration régaliennne avec des droits et des devoirs pour les inspecteurs.

#### **Épreuve n° 2 : Langues**

Pour le concours 2024 en dominante scientifique, les choix des candidats en langue se sont portés sur l'anglais et l'espagnol uniquement. Les attendus pour cette épreuve orale d'admission sont identiques quelle que soit la langue choisie, soit anglais et espagnol.

Pour l'épreuve orale de langue, il est attendu des candidats qu'ils traduisent, sans dictionnaire, un passage du document proposé, puis qu'ils échangent avec l'examineur sur les idées et les enjeux principaux du document au cours d'une courte présentation suivie de quelques questions. Sont prises en compte la capacité à comprendre un document de nature

journalistique et portant sur une question de société ; la capacité à en rendre compte dans ses grandes lignes ; la capacité à comprendre les questions de l'examineur et à y répondre de façon pertinente. Le niveau minimal visé correspond au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL : <https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages>), qui se définit comme suit (critères du CECRL) :

Compréhension du document :

- Capacité à lire avec un grand degré d'autonomie en adaptant le mode et la rapidité de lecture à différents textes et objectifs et en utilisant sélectivement les sources de référence appropriées.
- Acquis de vocabulaire de lecture large et actif mais pourra avoir des difficultés avec des expressions idiomatiques moins fréquentes.
- Capacité à comprendre des articles et des rapports sur des problèmes contemporains dans lesquels les auteurs adoptent une position ou un point de vue particuliers.
- Capacité à déterminer si un texte donne une information factuelle ou bien s'il cherche à convaincre les lecteurs.
- Appropriation de la structuration d'un texte discursif : arguments et contre-arguments, présentation d'un problème et de sa solution et relations de cause à effet.

Expression orale en continu :

- Capacité à exprimer une description et une présentation claires et détaillées sur une gamme étendue de sujets relatifs à son domaine d'intérêt en développant et justifiant les idées par des points secondaires et des exemples pertinents.
- Méthode et structuration dans ses propos afin de souligner les points importants et les détails pertinents.

Expression orale en interaction :

- Capacité à utiliser la langue couramment, correctement et efficacement dans une gamme étendue de sujets d'ordre général, académique, professionnel, en indiquant clairement les relations entre les idées. Peut communiquer spontanément avec un bon contrôle grammatical sans donner l'impression d'avoir à restreindre ce qu'il(elle) souhaite dire et avec un degré de formalisme adapté à la circonstance.

### **IV.3.1 Les constats du jury**

#### **Épreuve n° 1 : Entretien avec le jury**

Sur la présentation : l'exercice a été généralement bien préparé avec un respect du timing laissant supposer une préparation/répétition, parfois un peu scolaire et « mécanique », il n'est pas toujours révélateur des compétences du candidat. A ce titre, les présentations abandonnant une approche chronologique au profit d'une structuration par compétences clés ont souvent été bien réussies et traduisaient une maturité de la réflexion sur les compétences attendues chez un inspecteur CCRF plus abouties. La capitalisation tant sur les compétences acquises que sur les savoir-faire qui servent au métier d'enquêteur est à valoriser et donne les meilleures présentations. Les exposés sont globalement fluides.

Sur les questions réponses : dans la majorité des cas, les bases relatives aux missions de la DGCCRF étaient connues (une fragilité, souvent, sur les missions concurrence plus mal connues/maîtrisées). Il reste que certains candidats ne maîtrisaient pas le socle des missions exercées par la DGCCRF. De trop nombreux candidats ont tendance à essayer de placer des termes lus, entendus et ainsi perçus comme clés mais sans en maîtriser le sens ce qui ne résiste pas à la première question visant à leur faire expliciter le terme en question (ex : « abus de position dominante » cité à de nombreuses reprises sans que les candidats aient compris la nature de la pratique ou même son lien avec une problématique concurrentielle). La capacité des candidats à se projeter sur des situations de contrôle est très variable tout comme leur capacité à extraire de leur parcours des illustrations de mise en œuvre des compétences/aptitudes attendues d'un inspecteur CCRF. Ces éléments font toute la différence entre les candidats.

Mise en situation sur la base d'un cas de contrôle documenté : la plupart des candidats ont bien compris l'exercice et se le sont approprié. Le manque de connaissance réglementaire a constitué une difficulté pour un petit nombre d'entre eux malgré l'attente précisée par le jury (pas d'attente sur les connaissances réglementaires pointues mais sur la stratégie de résolution d'un problème, le raisonnement). D'autres ont au contraire fait preuve d'esprit d'initiative en avançant des hypothèses lorsqu'ils ne connaissaient pas la réglementation. Cette approche constitue plutôt un point positif. La qualité des solutions exposées et la capacité de conviction des candidats ont été valorisées à chaque fois.

Pour ce qui était de l'actualité des missions de la DGCCRF, la plupart des candidats avaient connaissance de la réforme SSA intervenue au 1<sup>er</sup> janvier 2024, point d'autant plus important pour les candidats du concours scientifique.

Une minorité des candidats n'avait absolument pas appréhendé le fait que nous recherchons des enquêteurs de terrain et non pas des enquêteurs documentaires, versés sur l'audit. Le transfert vers la DGCCRF de la mission de sécurité des cosmétiques depuis l'ANSM au 1<sup>er</sup> janvier 2024 a sans doute orienté des candidats avec un parcours professionnel chez des sociétés de cosmétique vers notre concours cette année et qui pensaient aller vers un métier d'auditeur sur du seul contrôle scriptural, documentaire, ce qui n'est pas la réalité du métier en cosmétiques comme dans tous les secteurs contrôlés par la DGCCRF.

### **Épreuve n° 2 : Langues**

Les jurys pour l'anglais comme pour l'espagnol, ont noté de nombreuses bonnes prestations de candidats. Toutefois, certains ont pu être désarçonnés par les thèmes traités dans les documents, car ils semblaient s'attendre à des documents plus en rapport avec leurs études ou le contexte professionnel de la DGCCRF. Les candidats provenant d'horizons variés, le choix a été fait de proposer des documents qui font référence à des questions générales de société : environnement, santé, vie professionnelle, emploi, éducation, innovations scientifiques, etc.

Les consignes de l'épreuve, qui figurent sur la page de garde du sujet, ont parfois été mal comprises :

- Traduction en français, sans dictionnaire, d'un passage (en gras ou souligné) de ce texte ou document : il ne s'agit pas d'un commentaire ou d'un résumé, mais d'une traduction en langue française ;
- Conversation en langue étrangère sur le sujet traité : le sujet traité dans le document doit être résumé et analysé pour montrer la capacité à comprendre l'explicite et l'implicite d'un document.

Le niveau des candidats était assez hétérogène, allant du meilleur (langue maîtrisée, niveau proche du C1) au moins bon (langue à peine comprise et parlée).

### **IV.3.2 Les conseils du jury**

#### **Epreuve n° 1 : Entretien avec le jury**

Pour la présentation : bien organiser sa présentation, basée sur une logique de démonstration et non de simples affirmations. Dire que l'on est curieux ou méthodique ne démontre pas que l'on dispose effectivement de ces qualités. Illustrer ses propos avec des expériences personnelles ou professionnelles concrètes.

**Mise en situation** : faire preuve de bon sens, ne pas craindre de faire part de ses réflexions, même non abouties.

Pour cette épreuve, d'une manière générale, se tenir informé des actualités de la DGCCRF, en faisant l'effort de comprendre les enjeux des sujets qui font l'objet de publication grand public, via le site Internet de la DGCCRF, les réseaux sociaux. Les capsules vidéo de présentation constituent un excellent vecteur d'accès à l'information sur nos missions et notre actualité.

Les candidats peuvent aussi se demander lorsqu'ils achètent un produit ou un service sur quoi pourraient porter un contrôle ou comment ils vérifieraient la véracité des publicités, allégations et avis associés au produit ou service.

#### **Épreuve n° 2 : Langues**

##### **□ ANGLAIS**

Les futurs candidats pourront se préparer à cette épreuve en consultant régulièrement, par exemple en ligne, des sites de quotidiens, de magazines et de revues anglo-saxons (britanniques : The Guardian, The Financial Times, The Times, The Independent, The Economist, etc. ; américains : The New York Times, The Washington Post, The Wall Street Journal, Time Magazine, etc.)

Des sélections hebdomadaires de nouvelles pourront également être utiles.

Ces lectures permettront de se tenir au courant des grandes tendances de l'actualité anglo-saxonne et de se familiariser avec le lexique associé.

Les sites des journaux mettent également à disposition des vidéos ou des reportages en consultation gratuite sur les thèmes mis en avant par l'actualité.

Opter pour une présentation organisée du document constituera également un avantage lors de l'épreuve : court résumé du texte, mise en relief de deux ou trois idées/arguments/ illustrés d'exemples, présentation problématisée (avantages / inconvénients ; arguments pour / arguments contre ; causes / conséquences ; etc.) ; éventuellement comparaison avec la France ou un autre modèle connu.

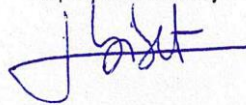
Ces conseils pour l'oral d'anglais sont transposables pour l'espagnol comme pour toute autre langue dans le cadre du concours d'inspecteur de la DGCCRF.

## Conclusion :

Le concours d'inspecteur reste un concours difficile et exigeant. Sélectif, il exige une préparation longue. Pour autant le métier d'inspecteur de la DGCCRF est un métier passionnant qui justifie les efforts des candidats. C'est pourquoi, le jury appelle les candidats qui n'auraient pas été admis cette année à tenter à nouveau le concours l'année prochaine, si leurs motivations sont réelles. Beaucoup d'inspecteurs ont passé plusieurs fois le concours et cela ne les a pas empêchés, par la suite, de devenir de remarquables enquêteurs. Il ne faut donc pas se décourager.

Le jury félicite enfin les lauréats du concours, leur souhaite une année de formation riche, épanouissante et confortante pour leur avenir professionnel d'inspecteur ou inspectrice au sein de la communauté de la DGCCRF. Bravo et bienvenue, chers collègues.

La présidente du Jury



Mme BIBET Fabienne